
Ne négligeons pas les diamants qui se trouvent à notre portée. Les volontaires olympiques pour la Science qui prendront part à la réalisation de ce projet laisseront, grâce aux observations faites au cours de leur vie, un héritage qui bénéficiera à la santé des générations à venir. Ce sera une nouvelle victoire de l'esprit humain.

Les Archives Médicales Olympiques

**Une proposition de la Fédération Internationale de Médecine Sportive
présentée au Comité International Olympique
et aux Fédérations Internationales Sportives**

par

Josepf B. Wolfe, M. D.,
Directeur médical, Valley Forge Heart Hospital,
Norristown, Pa., U. S. A.
Président, International Repository Committee
Fédération Internationale de Médecine Sportive

et

Professeur Guiseppe La Casa, M. D.
Université de Rome, Italie
Secrétaire général
Fédération Internationale de Médecine Sportive

Lausanne (Suisse)
6 juin 1963.

L'OBJECTIF

Les archives médicales olympiques sont conçues pour paver la voie permettant de faire des pas de géant pour améliorer l'état sanitaire de l'humanité. Les causes des maladies ainsi que leur traitement ont été étudiés au cours des siècles. Il faut maintenant s'entendre pour unir les efforts dans le but d'étudier également la SANTÉ, comment on y parvient et comment on la garde.

Un pas important dans ce sens serait fait par l'étude d'observations médicales complètes d'un type standard qui s'étendraient à toute la vie de ceux des concurrents olympiques qui accepteraient spontanément de participer à ce projet. Nous avons de nombreux dossiers de malades, mais il y a une grande pénurie de dossiers portant sur l'état de santé du groupe le plus choisi au monde de spécimens physiques... les athlètes olympiques.

Les fiches médicales concernant le passé des concurrents olympiques, leurs examens physiques tels que radiographies des poumons, électrocardiogrammes, analyses en temps opportun du sang et de l'urine, ainsi que les contrôles périodiques auxquels ils seront soumis leur vie durant et qui porteront sur des tests anatomiques et physiologiques, aideront à établir les normes pour adultes de la meilleure forme physique possible.

C'est par l'étude de l'évolution de leur condition physique tout au long de leur vie que l'on peut s'assurer de la manière dont les athlètes se maintiennent en bonne forme ou, dans certains cas, comment ils risquent de perdre celle-ci. D'autres questions pertinentes comme celles qui suivent pourront aussi y trouver leur réponse:

Une vigoureuse activité physique tout au long de la vie prévient-elle, ou du moins retarde-t-elle, l'apparition des soi-disant maladies de dégénérescence, celles du cœur, par exemple, ou d'autres telles que l'artériosclérose, l'hypertension et l'arthrite qui sont en constante progression chez les personnes sédentaires?

Jusqu'à quel point l'acquisition des meilleures conditions physiques est-elle influencée par l'hérédité, le régime alimentaire, les conditions climatiques, les buts poursuivis, le genre d'entraînement?

Comment prévient-on les accidents dus à la pratique de l'athlétisme? Comment soigne-t-on les lésions dans les différents pays et quels sont les résultats obtenus?

Les renseignements réunis grâce à l'étude des dossiers médicaux établis au cours de la vie des athlètes devraient contribuer à faire trouver les réponses tant à ces questions comme à beaucoup d'autres.

Chez les athlètes, nous trouvons une source précieuse d'informations scientifiques sur un important groupe sélectionné et il est regrettable que, sur le plan coopératif international, nous n'ayons pas profité davantage de ces ressources. Il n'y a eu que des études sporadiques et partielles d'athlètes et les conclusions de ces travaux ont été publiées.

La Fédération Internationale de Médecine Sportive propose maintenant de recueillir en un *centre de documentation internationale* des dossiers standardisés de type médical ou analogue concernant les concurrents olympiques.

LE RÔLE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUES ET DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES SPORTIVES

Cette importante entreprise ne peut être commencée et menée à bonne fin qu'avec l'aide et les conseils d'organisations aussi influents que le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales Sportives et les Fédérations Nationales qui en sont membres.

Les archives médicales olympiques seront une organisation à but non lucratif qui sera internationale quant à son étendue et à son fonctionnement. Cette organisation fournira des locaux permanents et des services pour classer, analyser et cataloguer les dossiers sur les athlètes olympiques. Les études seront tenues à jour grâce aux examens périodiques des mêmes concurrents olympiques et les informations recueillies seront mises à la disposition d'investigateurs scientifiques autorisés venant de toutes les parties du monde. Il y aura un répertoire comprenant la vie entière de tous les athlètes participant au projet, ceci afin de permettre de suivre l'évolution des cas étudiés.

ÉTAPES D'ORGANISATION (Suggestions)

L'on propose de former une commission mixte de travail pour s'occuper de mettre sur pied l'organisation des archives médicales olympiques et pour décider quelles seront les démarches nécessaires pour réaliser ce projet et le mener à bonne fin sur une base mondiale. L'on suggère que ce comité comprenne des représentants du Comité International Olympique, des Fédérations Internationales Sportives, de l'Organisation Mondiale de la Santé, de la Fédération Internationale de Médecine Sportive et d'autres organisations du même ordre.

Il est également suggéré que l'on commence à mettre ce projet en pratique à titre de démonstration ou d'opération pilote en relation avec les Jeux Olympiques de 1964. Cela aiderait à déterminer le mode d'opération le plus pratique.

COMMENT FONCTIONNERONT LES ARCHIVES MÉDICALES OLYMPIQUES

L'on propose que les examens médicaux d'un nombre donné de concurrents olympiques soient déjà faits dans leur pays d'origine au moment de leur sélection plutôt que lors des Jeux Olympiques. Dans ces conditions, les athlètes seraient habitués à leur environnement, ils seraient détendus, plus volontiers disposés à coopérer et l'on obtiendrait ainsi de meilleurs résultats.

L'ampleur des études à faire serait déterminée par des experts se trouvant sur place en collaboration avec des hommes de science de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les examens seraient faits par des médecins et des hommes de science bénévoles travaillant avec des professeurs de sport et des entraîneurs. Les études à faire seraient simples, peu coûteuses et pourraient être entreprises dans des hôpitaux généraux, des cliniques et des centres athlétiques.

PROCÉDURE ET NORMES

La méthode à suivre et les normes pour les examens médicaux seraient déterminés

par un comité de la Fédération Internationale de Médecine Sportive en étroite collaboration avec les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé qui ont eu l'amabilité d'offrir leur aide pour ce projet.

LES VOLONTAIRES POUR LA SCIENCE

Les athlètes olympiques, les médecins, les organisateurs, les professeurs de sport, les entraîneurs, ainsi que les autres participants à ce projet seraient désignés comme « volontaires pour la science ». Ces volontaires porteraient un insigne spécial à la boutonnière et recevraient un certificat approprié. Les maladies, accidents, etc., et les résultats des examens médicaux subséquents des concurrents olympiques seraient notés à intervalles donnés pendant le restant de leur vie.

FINANCEMENT

Ce projet comporte deux aspects financiers:

1. *Les examens médicaux.*

Dans l'absence de subsides gouvernementaux appropriés pour ce genre d'études, on espère que la Fédération Internationale de Médecine Sportive demandera, par l'intermédiaire de ses membres répartis dans le monde entier, les services d'experts volontaires pour procéder aux examens médicaux et qu'elle obtiendra sans frais la mise à disposition des services et du matériel nécessaires.

2. *Les frais généraux et les locaux nécessaires à abriter les archives.*

Il a été suggéré d'obtenir les fonds nécessaires au paiement du personnel et du bâtiment permanent pour abriter les archives par:

- a) une taxe sur les billets d'entrée aux Jeux Olympiques. (*Réd.?*)
- b) des subventions de différents gouvernements, individus et fondations.

M. Otto Mayer, chancelier du Comité International Olympique, a proposé que les archives soient déposées temporairement au Musée Olympique à Lausanne.

Le Conseil d'Administration de The Valley Forge Heart Research Foundation, Norristown, Pennsylvania, U. S. A. a offert de mettre à disposition son siège social et son personnel durant le stade initial du projet.

*

Le monde sera grandement redevable aux athlètes « volontaires pour la science ». Grâce au projet des archives olympiques médicales, leur contribution à la santé des hommes sera en accord avec les plus hautes traditions olympiques.

Les services des organisateurs, professeurs de sport, entraîneurs, médecins et autres participants seront considérés comme ayant le même mérite.